

REVUE ANNUELLE

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
ET DE SES FILIALES

2022

AMBASSADEUR

Association des
chasseurs Pêcheurs
Jeanie Outarde

PROtection

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS



Marc Renaud
Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

De grands dossiers et de grands changements ont marqué l'année 2022. Commençons par ces gibiers qui ont marqué l'année dernière et assurément celles à venir : l'orignal et le cerf. Des observations inquiétantes quant à la santé du cheptel d'orignaux dans certaines régions ont été faites par les chasseurs. La Fédération a étudié de près la situation pour être prête à agir dès les premiers travaux prévus au début de 2023 sur la mise à jour du plan de gestion. Du côté du cerf, nous sommes bien sûr à l'affût des résultats du projet-pilote sur la restriction de la taille légale des bois, mais nous avons aussi mis beaucoup d'énergie à rappeler l'importance de la chasse comme outil de gestion, principalement en milieu périurbain. Les fameux cerfs de Longueuil nous ont donné maintes occasions de nous faire entendre auprès des élus et du grand public.

Outre les dossiers liés à la faune, nous avons été très présents tout au long de l'évolution du projet de loi C-21 (qui touche entre autres au contrôle des armes à feu) tant par des sorties médiatiques que par des représentations auprès des élus. Notre rôle dans ce dossier se poursuit en 2023.

Le domaine faunique a été touché par un changement majeur à la suite des élections de l'automne : la Faune a été changée de ministère pour être rapatriée avec l'Environnement. Craintifs au premier abord, nous entrevoyons ce changement d'un bon œil après nos premières rencontres avec le ministre et son équipe.

Finalement, au sein même de l'organisation, un changement de garde s'est effectué à la suite du départ à la retraite de l'ancien directeur général, Alain Cossette. Depuis le mois d'août, Stéphanie Vadnais, qui était auparavant directrice générale adjointe, assure l'intérim, soutenue par une équipe solide.

Au fil de ces changements, nos bénévoles dédiés sont la clé pour assurer la poursuite de notre mission. Que ce soit au sein de CA, d'associations ou des comités Chiens de chasse et Oiseaux migrateurs, les bénévoles ont un rôle essentiel de faire avancer les discussions et d'exprimer la réalité du terrain.

Je prends le temps de vous remercier chaleureusement.



Yves Lachapelle
Président de la fondation, Héritage faune

La fondation était heureuse cette année de constater la volonté entourant la reprise des activités associatives. Les associations font vivre la transmission de leurs passions pour la chasse et la pêche vers la relève. Nos programmes de bourses sont de nouveau très sollicités. Héritage faune a donc travaillé très fort cette année afin d'amasser les sommes nécessaires pour répondre aux besoins de financement d'activités pour la relève et les habitats fauniques des associations membres, communautaires et partenaires. L'automne fut une saison bien occupée en ce sens avec le retour du traditionnel souper-bénéfice. Les 200 convives réunis et les nombreux partenaires ont été d'une générosité telle que nous avons réussi à amasser 100 000\$ avec le souper et les encans.

L'année fut aussi marquée par le départ du directeur général de la fondation depuis 25 ans, M. Alain Cossette. Il a contribué à bâtir une fondation solide et a assuré une croissance constante des activités tout au long de son mandat. Je joins donc ma voix à celle du conseil d'administration afin de le remercier très sincèrement.

La croissance des demandes de financement auprès de la fondation a amené de profondes réflexions au sein du conseil d'administration. Aussi, les membres souhaitent doter Héritage faune d'une stratégie philanthropique à la hauteur des besoins en évolution du milieu faunique. C'est en continuant de nous concentrer vers l'atteinte de la mission de la Fondation et en assurant une saine gestion des fonds que nous travaillerons à mettre en œuvre une stratégie qui se voudra dynamique, réaliste et qui nous ressemblera.



Jacques Parent
Président de la filiale éducative, Sécurité nature

Je vous présente mon dernier bilan à titre de président de Sécurité nature depuis les 26 dernières années. Ce fut pour moi un privilège de m'associer intimement à la mission de l'organisation et de participer à sa remarquable évolution.

Grâce au personnel de soutien et aux bénévoles, Sécurité nature est devenue au fil des ans une référence incontournable en matière de formation et elle suscite le respect et l'admiration du monde faunique.

En janvier 2022, après une pause de 10 ans, le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR) était de retour. Malgré le contexte réglementaire peu favorable, c'est-à-dire le gel du transfert des armes de poing, nous avons été en mesure de dispenser les cours aux travailleurs œuvrant dans le domaine de la sécurité. Nous espérons que les amateurs de tir sportif retrouveront la possibilité de pratiquer leur loisir. Il est évident que Sécurité nature accorde une importance primordiale à l'éducation des propriétaires d'armes à feu plutôt qu'au contrôle des armes elles-mêmes.

Au cours de la dernière année, plus de 65 000 participants ont suivi une formation de Sécurité nature ; Il s'agit d'une année record. Cet excellent résultat repose principalement sur le dévouement de tous les employés et bénévoles.

Je tiens à saluer le travail exemplaire des instructeurs, des responsables de la formation et des moniteurs qui constituent la colonne vertébrale de l'organisation.

Mon souhait pour Sécurité nature : la pérennité, seul gage de succès pour l'avenir.

LES ADMINISTRATEURS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Marc Renaud
Président provincial

Gérard Gagnon
Bas-Saint-Laurent

Michel Bouchard
Saguenay—Lac-Saint-Jean

Bob Bélanger
Capitale-Nationale

Pierre Caron
Mauricie

François Vanasse
Estrie

Rodolphe La Salle
Outaouais

Nathalie Dallaire
Abitibi-Témiscamingue

Gilles Couture
Côte-Nord

Alain Poitras
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Jean-Claude Marcoux
Chaudière-Appalaches

Danny Leblanc
Lanaudière

Michel L. Fortin
Laurentides

Claude Lapointe
Montréal—Laval—Montérégie

Yvon Courchesne
Centre-du-Québec

Jean Fink
Membre coopté

Robert Chartrand
Membre coopté

Sincères condoléances aux proches de Daniel Nadeau, qui occupait le poste de membre coopté.

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle
Président, membre élu

Alain Poitras
Vice-président, membre coopté

Christian Sénéchal
Trésorier, membre coopté

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Louis Bélanger
Membre élu

Maxime Chouinard
Membre élu

Marc-Antoine Godin
Membre coopté

Antoine Bradette
Membre coopté

Merci au membre sortant :

Denis Thomassin

SÉCURITÉ NATURE

Jacques Parent
Président

Yoan St-Louis
Trésorier

Bruno Savard
Secrétaire

Yvan Rouleau
Membre coopté

Pierre Roy
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné

Pierre Caron
Membre coopté



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Stéphanie Vadnais
directrice générale par intérim

Éric Vallières
*directeur général adjoint, responsable provincial
de la formation*

Lise Duchesneau
adjointe administrative

Jessika Guay-Plamondon
agente à la comptabilité

Line Guillemette
agente à la comptabilité

Christina Leclerc
agente de bureau – formation

Édith Rosa
agente de bureau – formation

Martin Savard
coordonnateur à la formation

Jessica Bouchard
agente de soutien aux membres

Michel Baril
biologiste

Emily Vallée
coordonnatrice aux communications

Hélène Baron-Gauthier
coordonnatrice de la fondation

Mathieu Martin
responsable du marketing

Merci au directeur général sortant
Alain Cossette



RAPPORT ANNUEL
DE LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE
DES CHASSEURS
ET PÊCHEURS

FAITS SAILLANTS

CHANGEMENT DE MINISTÈRE

Après avoir appartenu au ministère des Forêts de la Faune et des Parcs pendant huit ans, la Faune a été attribuée à un nouveau ministère à la suite des élections provinciales d'octobre 2022. C'est maintenant le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs qui gère nos activités de prélèvement.

L'arrivée en poste d'un nouveau ministre, Benoit Charrette, et d'une nouvelle équipe donne espoir que les dossiers de gestion faunique qui avaient été mis sur pause dans la dernière année seront repris. On pense entre autres aux plans de gestion de l'orignal, du petit gibier et à la politique sur la faune.

Note : dans les textes qui suivent, le ministère qui gère la Faune au Québec est nommé MFFP, soit le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, puisque c'est le nom qu'il a porté pendant la majeure partie de l'année 2022.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE BOURSES DES DRAGONS DE LA RELÈVE

Dans l'objectif de promouvoir l'organisation de nouvelles activités de chasse et de pêche pour la relève, principalement à la suite des difficultés engendrées par la pandémie, la FédéCP a mis sur pied le programme de bourses des Dragons de la relève. Les finalistes ont présenté leur projet devant les Dragons, nos bénévoles d'expérience, qui ont choisi d'investir le grand prix de 5 000\$ dans le projet Jeunes Ambassadeurs de l'Association des Chasseurs Pêcheurs Manic-Outardes.

PROJET DE LOI C-21

En novembre dernier, les chasseurs ont été interpellés par un rebondissement dans le cadre de l'étude du projet de loi C-21, Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu). Pendant la révision du projet de loi par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale (SECU), des amendements visant le contrôle des armes à feu ont été déposés, et ce, après la période de consultation des experts. Des modèles d'armes de chasse étaient potentiellement ciblés par ces amendements visant à prohiber des armes à feu. La FédéCP est intervenue auprès des députés et des médias pour faire connaître la réalité de notre communauté par rapport aux armes à feu.



RÉALISATIONS RELATIVES À LA CHASSE

ORIGINAL

Plan de gestion

En novembre 2021, le MFFP avait entamé les travaux d'élaboration du nouveau plan de gestion de l'orignal dont la mise en application devait avoir lieu en 2024. Pour des raisons gouvernementales, ces travaux ont été interrompus en 2022 et l'implantation d'un nouveau plan a été repoussée à 2026. Pourtant, des signaux tendent à démontrer que des problèmes risquent bientôt d'affecter les populations d'originaux un peu partout en province. La FédéCP attend avec impatience les données sur l'état des populations, principalement dans deux zones jugées plus critiques, et est prête à collaborer dès la reprise des travaux au début de l'année 2023.

Moratoire sur la chasse dans les réserves fauniques

À la suite de la demande de moratoire sur la chasse à l'orignal formulée par les Autochtones dans la réserve faunique de Portneuf, la Fédération a demandé au gouvernement d'éviter de donner suite à cette demande et de privilégier une gestion de l'orignal équitable pour les chasseurs autochtones et non autochtones. La FédéCP s'attend aussi à la fin du moratoire qui interdit la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye.

Un moratoire est une mesure inutilement radicale et rejette le consensus scientifique qui soutient

la gestion de l'orignal et auquel adhèrent l'ensemble des intervenants du milieu. Avant tout, la FédéCP tient à réitérer sa confiance dans les processus démocratique et scientifique qui entourent la gestion de l'orignal au Québec. Le redressement de la situation devrait plutôt se faire selon un plan conjoint où tous les acteurs s'entendent sur les moyens de récolter les données scientifiques, sur les indicateurs à prendre en compte pour le suivi des populations et sur les modalités à appliquer pour régler la chasse.



Communiqué

CERF DE VIRGINIE

Intervention pour conserver le plan de gestion en place

Dès le début de l'année s'est tenue une rencontre exceptionnelle de suivi concernant le plan de gestion 2020-2027 du cerf de Virginie. À cette occasion, la FédéCP a relayé les données et les statistiques que le Ministère avait préalablement présentées aux membres de la Table nationale de la faune.

Les changements majeurs mis en place dans ce plan de gestion avaient suscité des inquiétudes dans la communauté de chasseurs. À la suite de la publication des données obtenues après deux ans d'application du plan de gestion, le Ministère a voulu rassurer les chasseurs. Globalement, après deux années écoulées au plan de gestion, les objectifs de faire face à la baisse du nombre de chasseurs, de simplifier la réglementation, de contrôler des effets de prédateurs du cerf, de limiter les accidents routiers et de favoriser l'économie étaient en voie d'être atteints. L'analyse des prélèvements démontre que plusieurs zones de chasse connaissent un redressement de leur population depuis 2019, année où le Québec avait connu un hiver très rigoureux. Cette analyse démontre aussi que les modalités de gestion appliquées en vertu du plan de gestion 2020-2027 n'ont causé aucune surexploitation de l'espèce.





Puisque le projet-pilote des zones de chasse 6 sud et 6 nord est maintenant terminé, la FédéCP s'attend à recevoir de façon imminente les résultats des rapports qui ont été produits. Il faudra alors statuer sur l'utilité de la RTLB pour chacune des zones de chasse pour que les chasseurs puissent en profiter, s'il y a lieu, dès la révision de mi-plan.

Gestion des cerfs en milieux urbains et périurbains

La surpopulation de cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand de Longueuil, qui a été largement médiatisée, a été une occasion idéale pour rappeler la pertinence de la chasse comme outil de gestion auprès du grand public.

Depuis quelques années, les cas de présence abondante de cerfs dans des parcs urbains se multiplient. Ces parcs sont alors dégradés et perdent leur intégrité ainsi que leur biodiversité. Lorsqu'ils y sont trop nombreux, les cerfs causent également des problèmes liés à la sécurité des personnes, à la sécurité routière ainsi que la détérioration des aménagements paysagers faits par les citoyens dans les environs de ces parcs.

À Longueuil, l'état de dégradation du parc est tel que les autorités municipales ont dû y envisager des actions de contrôle des cerfs. En 2021, la Ville avait confirmé que les cerfs en surpopulation seraient abattus. Puis, en 2022, Longueuil a confirmé que la chasse serait la méthode retenue.

La FédéCP s'est réjouie de cette annonce concernant la mise en place d'une chasse contrôlée par arbalète. Cette décision, qui met en lumière la chasse comme outil de gestion des populations de cerfs, permet d'entrevoir une meilleure intégration des chasseurs dans une stratégie de gestion des animaux sauvages en milieu périurbain. C'est une approche préventive, en plus d'être fiable et peu coûteuse. Cette méthode devrait être retenue à long terme selon des modalités ajustées d'année en année.

Malheureusement, des citoyens ignorants des besoins de gestion des animaux sauvages, qu'ils considèrent comme des animaux de compagnie, s'opposent à ce contrôle. La période de chasse prévue par la Ville est donc mise sur pause par des démarches judiciaires. Au cours de l'automne 2022, la FédéCP a poursuivi les sorties publiques pour justifier l'utilisation de la chasse comme outil de gestion des animaux sauvages. Souhaitons que cette impasse se dénoue en 2023.

 **Communiqué**  **Communiqué**

La possibilité de chasser deux cerfs dans deux zones différentes a aussi atteint ses objectifs sans mener à une surexploitation de la ressource. L'utilisation du second permis n'a en effet contribué qu'à faire prélever 3% de mâles supplémentaires à l'échelle du Québec en 2021. Plusieurs zones marginales n'ont connu aucune récolte à l'aide d'un deuxième permis alors que la 10 ouest a permis la récolte de 16 mâles supplémentaires, ce qui constitue 1% de la récolte de mâles totale.

Il est bon de rappeler qu'aucun protocole scientifique ne permet d'évaluer avec précision le ratio des sexes au sein d'une population de cerfs sauvages. Malheureusement, ce qu'il faut retenir, c'est qu'en absence de données probantes sur cet aspect, le Ministère ne peut appliquer aucune mesure réglementaire pour moduler le ratio mâle-femelle.

 **Nouvelle**

Restriction de la taille légale des bois (RTLB)

Rappelons d'abord que la RTLB a vu le jour grâce aux efforts déployés par la FédéCP lors de l'élaboration du plan de gestion 2010-2017. La FédéCP estime toutefois qu'il faut attendre les résultats du projet-pilote des zones 6 sud et 6 nord avant de juger de la pertinence d'appliquer la RTLB au Québec et que, le cas échéant, son application devrait se faire en accord avec les attentes des chasseurs et les besoins réels de gestion dans chacune des régions, et non de façon unilatérale sur l'ensemble du territoire.

OISEAUX MIGRATEURS

Nouveau Règlement sur les oiseaux migrateurs

Un nouveau Règlement sur les oiseaux migrateurs (ROM) a vu le jour en 2022. Le processus pour la révision de ce règlement a débuté en 2015 et s'est avéré beaucoup plus long que prévu. La FédéCP a été consultée à maintes reprises au cours de ce processus et elle a pu faire valoir plusieurs souhaits des chasseurs. Les modifications apportées au ROM avaient principalement comme objectif de le moderniser afin qu'il corresponde mieux à la réalité actuelle de la chasse et serve mieux le travail des agents de protection de la faune. Voici quelques exemples d'éléments qui apparaissent maintenant au ROM :

- Le terme aéronef a été précisé de façon à interdire la chasse avec des drones.
- La chasse à l'arbalète est maintenant permise.
- Lors du transport, l'oiseau doit avoir une aile OU la tête munie de toutes ses plumes, et ce, jusqu'à ce que l'oiseau soit considéré comme préparé (congelé, cuit, séché, fumé, etc.) Le concept d'oiseau préparé est une nouveauté dans la réglementation.
- Les chasseurs peuvent faire don de leurs prises à un organisme de bienfaisance.
- Les Journées de la relève ont été abolies, mais le permis de chasse est maintenant gratuit pour les personnes mineures.



PETIT GIBIER

L'évolution de la préparation du prochain plan de gestion du petit gibier est similaire à celle du plan de gestion de l'orignal : aucune démarche n'a été entreprise par le Ministère en 2022. Les conséquences de ces retards sont moindres dans le cas de la chasse au petit gibier, mais certains aspects méritent tout de même une attention rapidement, comme le partage du territoire entre les chasseurs de petit et de gros gibier ainsi qu'avec les piégeurs.

Comme pour le plan de gestion de l'orignal, la FédéCP attendra avec impatience la reprise des travaux.



DINDON SAUVAGE

Étant donné l'aire de répartition grandissante du dindon sauvage, certains chasseurs ont contacté la FédéCP pour demander d'intervenir auprès de la Sépaq afin de pouvoir chasser le dindon dans les réserves où le dindon pourrait s'être établi.

En effet, cet oiseau est devenu abondant dans les secteurs les plus au sud de la province et sa présence est de plus en plus commune vers les secteurs plus nordiques, notamment dans les régions des Laurentides, de la Mauricie et de la Capitale-Nationale. On peut entrevoir un potentiel de chasse dans certaines réserves fauniques dans un avenir rapproché. La réserve de Papineau-Labelle est d'ailleurs maintenant fréquentée par cet oiseau.

La Fédération a donc formulé une demande auprès de la Sépaq en suggérant une chasse sans service, comme cela est possible pour la chasse au petit gibier à la fin de l'automne, avec l'application d'une tarification similaire. Les activités de prélèvement étant limitées à cette époque de l'année, cela serait une excellente occasion de mettre ces territoires en valeur. Bien qu'aucune réponse officielle n'ait été transmise pour le moment, la Sépaq semble ouverte à ce projet.

RÉALISATIONS RELATIVES À LA PÊCHE



BAR RAYÉ

Report de l'évaluation par le COSEPAC de la population du fleuve Saint-Laurent

En novembre 2019, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) avait annoncé que, contrairement à ce qui avait été admis depuis plusieurs années, le bar rayé de la population actuelle du fleuve Saint-Laurent ne peut être considéré comme issu de la population historique disparue dans les années 1960. Il considérait plutôt qu'il s'agit d'une nouvelle population introduite totalement distincte.

Dès lors, on pouvait conclure que la population de bar rayé qui a été introduite dans le fleuve à partir de 2002 n'a pas de lien avec la population historique qui est maintenant la seule à porter un statut attribué par le COSEPAC : celui d'espèce disparue. On peut aussi conclure que la décision d'évaluer la population réintroduite en 2004, ainsi qu'en 2011, était non pertinente. Il faut aussi admettre que la population actuelle se retrouve par méprise sur la Liste des espèces en péril et que cette situation doit donc être corrigée, par le gouvernement fédéral, afin qu'on puisse enfin ouvrir la pêche sportive du bar rayé.

La FédéCP comptait donc sur la nouvelle évaluation que le COSEPAC devait faire en novembre 2022 concernant le statut du bar rayé pour que soit confirmé que le bar réintroduit dans le fleuve n'est pas une espèce en péril, obligeant ainsi le gouvernement fédéral à le retirer de la Liste des espèces en péril. Malheureusement, le COSEPAC a reporté d'une année la réalisation d'une nouvelle évaluation du bar.

Pendant ce temps, de nombreux pêcheurs nous font part de leurs prises accidentelles de bars un peu partout dans le fleuve. Les amateurs québécois sont privés d'une ressource faunique qui présente un grand intérêt et qui est facilement accessible. Souhaitons que 2023 soit l'année qui marquera le début du processus qui mènera à la pêche sportive au bar rayé.

Comité consultatif pour l'approche de précaution du bar rayé du golfe Saint-Laurent

Par rapport à la gestion de certaines espèces fauniques, le gouvernement fédéral utilise l'approche de précaution comme stratégie de conservation. L'approche de précaution veut dire, en général, faire preuve de prudence lorsque les données scientifiques sont incertaines, peu fiables ou inadéquates, comme c'est le cas pour la population de bar rayé du golfe du Saint-Laurent. À l'aide de l'approche de précaution, on prédétermine les règles de décisions qui dicteront quels seront les efforts de pêche raisonnables pouvant être permis en fonction de l'état des stocks.

En 2022, Pêches et Océans Canada (MPO) a mis en place un vaste comité composé de représentants de groupes autochtones, d'intervenants du milieu et des gouvernements provinciaux des maritimes et du Québec afin de travailler à adapter l'approche de précaution à la pêche au bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent. La FédéCP participe à ce groupe comme représentante des pêcheurs du Québec.

Jusqu'à maintenant, deux rencontres ont eu lieu au cours desquelles il a été impossible pour les participants d'arriver à un consensus sur les cibles à atteindre quant au nombre de bars reproducteurs. Plusieurs des membres n'ont malheureusement aucune confiance dans les données et statistiques et autres éléments scientifiques utilisés par le MPO et refusent de délaissier leurs positions partisans. Entretemps, le cadre de gestion existant pour la pêche au bar rayé du golfe est maintenu.





ACTIONS LIÉES AUX ENJEUX POLITIQUES

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR LA FAUNE TOUJOURS ATTENDUE

Prévue en 2021, l'adoption de la politique gouvernementale sur la faune a été reportée. La réalisation de cette importante politique était pourtant sur la bonne voie puisqu'une première ébauche avait été préparée et qu'un document sommaire présentant bon nombre des attentes exprimées par notre milieu lors des consultations préliminaires tenues en 2020 avait été produit.

Pourtant, malgré tout le travail accompli, ce projet n'a toujours pas été mené à terme en 2022. La FédéCP, qui souhaite que le processus soit bientôt achevé, a toutefois pu en faire part au nouveau ministre responsable de la faune, monsieur Benoît Charrette, qui a formellement confié la réalisation de ce mandat à son adjoint parlementaire. Il est possible d'imaginer que la politique gouvernementale sur la faune verra le jour au cours du mandat de l'actuel ministre responsable de la faune.



CONSULTATION AU SUJET DU GUIDE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLÉGIATURE SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT

Comme les chasseurs et les pêcheurs sont parmi les citoyens les plus concernés par la villégiature sur les terres du domaine de l'État (TDE), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a invité la FédéCP à apporter des commentaires sur la proposition de guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine de l'État qui est présentement en préparation. Le désir du MRNF est de diversifier et de densifier les usages ainsi que d'opérer une meilleure planification du développement sur les TDE. Cette vision doit se réaliser équitablement pour tous les utilisateurs.

Dans les faits, le développement de la villégiature peut faire naître deux visions contradictoires. Dans les régions dites ressources, l'occupation du territoire et la dévitalisation sont des enjeux qui peuvent être améliorés par le développement de la villégiature. Cependant, les activités de prélèvement faunique s'exercent de manière à occuper beaucoup d'espace. La chasse supporte mal la trop grande promiscuité avec d'autres utilisateurs alors que la pêche peut perdre de son attrait lorsque des populations de poissons

et la qualité de pêche sont décimées par une trop grande affluence de villégiateurs. La FédéCP tient donc à s'assurer qu'un équilibre est atteint entre le développement de la villégiature et la qualité d'expérience pour les chasseurs et les pêcheurs.

Le guide répond cependant à plusieurs préoccupations relatives à la protection des écosystèmes et est rassurant quant à l'amélioration des normes de développement de la villégiature près des lacs et autres cours d'eau. On constate aussi avec satisfaction que le guide prévoit des normes, des règles et des limites appuyées sur des études scientifiques et des modélisations mathématiques.

Nous souhaitons que ces éléments soient fermement maintenus et défendus de façon à protéger de manière stricte le milieu naturel et qu'il ne soit pas possible pour les municipalités, pour aucune raison politique, de passer outre les règles prescrites par le guide.



PROJET DE LOI C-21

En novembre dernier, les chasseurs ont été interpellés par un rebondissement dans le cadre de l'étude du projet de loi C-21, *Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu)*. Au cours de la révision par le Comité permanent de sécurité publique et nationale (SECU), deux amendements ont été apportés visant à interdire de nouveaux modèles d'armes considérées comme d'assaut.



Comme les amendements n'étaient pas suffisamment clairs pour exclure les armes de chasse, la FédéCP s'est impliquée pour faire valoir le point de vue des chasseurs auprès des instances politiques et des médias. Au premier abord, la Fédération a demandé au gouvernement la modification des amendements pour assurer que les armes de chasse en soient exclues ou, si cette option s'avérait impossible, de simplement refuser le projet de loi C-21 tel que présenté.

La FédéCP a participé à des rencontres avec des membres du comité SECU, a contacté les députés fédéraux et a mis à la disposition de ses membres une lettre à faire parvenir aux députés pour exprimer la réalité des chasseurs. La présence médiatique de la FédéCP pendant cette période a été soutenue et a permis de se positionner comme une source d'information crédible.

L'année s'est terminée par la planification de rencontres additionnelles au comité SECU auxquelles la FédéCP a été invitée à témoigner en tant qu'expert.

 **Grand dossier**

 **Communiqué des partenaires**

CONSERVATION DE LA FAUNE ET MISE EN VALEUR

PARTAGE DU TERRITOIRE

Suivi auprès du MFFP sur la cohabitation chasseurs avec chiens et piégeurs

L'ensemble des discussions de ces dernières années qui ont porté sur le partage du territoire entre les chasseurs de petit gibier et les piégeurs ont conduit à la production d'une carte interactive à l'intention des chasseurs de petit gibier avec chiens. Lancée sous forme de projet-pilote à l'automne 2022, cette carte présente les terrains de piégeage de la réserve faunique Rouge-Matawin et de la zec Batiscan-Neilson, qui sont colorés en fonction de leur utilisation. Le rouge indique qu'un terrain est actif et comporte des pièges potentiellement dangereux pour les chiens. Le vert indique que ces terrains sont sécuritaires alors que le jaune est appliqué aux terrains dont les informations ne sont pas connues. Un tel projet permet aux chasseurs d'avoir accès à une information précieuse de façon rapide et simple avant une sortie de chasse.

Le projet-pilote, financé par le programme Relève et mise en valeur de la faune, ne règle pas les problèmes de partage du territoire, mais est un outil intéressant pour éviter des conséquences fâcheuses aux propriétaires de chiens de chasse. La carte permet à la FédéCP de répondre à un besoin de sécurité pour les chiens de chasse, mais démontre tout de même que la problématique d'utilisation de pièges dangereux pour ces derniers est bien réelle.

ACCÈS AUX PLANS D'EAU

Participation au groupe de travail sur les lacs du Forum d'action sur l'eau

En 2021, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques du Québec (MELCC) a mis sur pied le Forum d'action sur l'eau chargé de favoriser la concertation des principaux acteurs de l'eau afin d'assurer la préservation de cette ressource pour le futur. Ce forum a été décliné en groupes de travail et la FédéCP a été invitée à participer à celui dédié aux lacs.

Quelques rencontres de ce groupe de travail sur les lacs ont eu lieu au cours desquelles la FédéCP a pu marteler l'importance d'agir afin de limiter la perte d'accès aux lacs publics. La problématique de l'accès aux plans d'eau en milieu municipalisé nuit à la pratique et au développement de la pêche sportive. Des lacs entiers sont enclavés par la privatisation des terrains riverains, souvent en contravention des règlements existants.

Lettre ouverte accès aux plans d'eau

Au cours de l'été, les membres du Collectif pour un accès équitable aux plans d'eau¹, dont fait partie la FédéCP, ont fait parvenir au premier ministre du Québec une lettre ouverte afin de lui rappeler la problématique d'accès aux plans d'eau dans la province.

Dans son message, le collectif rappelle qu'il y aura bientôt 20 ans que le gouvernement du Québec pose des actions politiques pour démontrer l'importance de l'accès à l'eau : d'abord la Politique nationale de l'eau, puis la Stratégie québécoise de l'eau qui a pris le relais en 2018.

1 Le Collectif est composé de l'Association des pêcheurs sportifs du Québec, de l'Alliance de l'Industrie nautique du Québec, de Canot Kayak Québec, d'Eau vive Québec, de Québec Subaquatique, de la Fédération de Voile du Québec, de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, ainsi que de la Fondation Rivières.

Malgré ce qui semble être une ferme volonté politique de faire de l'accès aux cours et plans d'eau du Québec une priorité, les Québécois ont de plus en plus de difficulté à avoir accès au fleuve, aux lacs et aux rivières. De nombreuses municipalités ne réservent maintenant qu'à leurs résidents l'accès aux plans d'eau de leur territoire. Elles imposent des tarifs de plus en plus élevés et de nombreux Québécois peinent donc à trouver des rampes de mises à l'eau convenant à leur budget.

Le collectif réclame par exemple d'établir des échelles de frais standardisées, équitables et raisonnables pour l'utilisation des infrastructures d'accès et des stations de lavage d'embarcations ainsi que la création d'un comité de travail conjoint.

Pour l'instant, peu de choses ont été faites pour répondre aux demandes du collectif. Mais de récentes rencontres avec le ministre et son équipe laissent penser que des actions pourraient être entamées bientôt.

 [Lettre ouverte](#)

MALADIES DE LA FAUNE

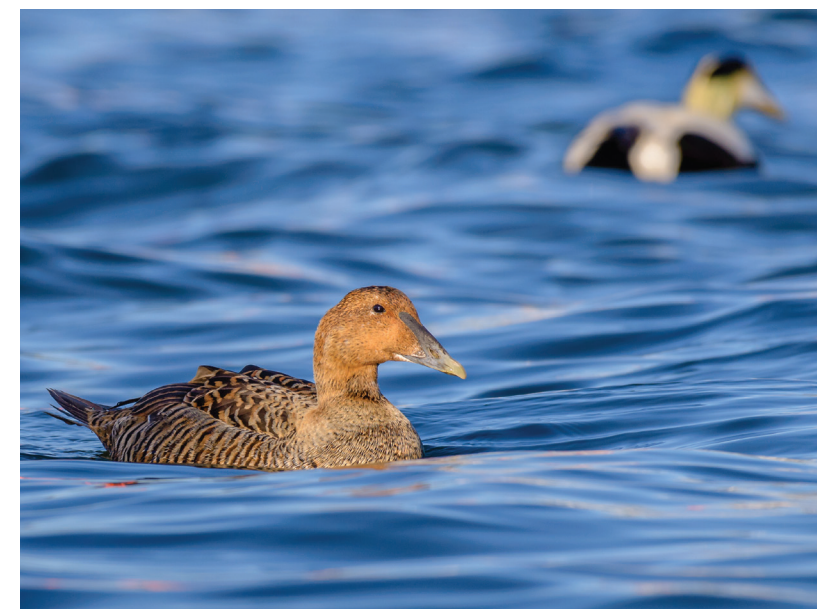
Tique de l'original

La FédéCP continue de participer en tant que membre du comité-conseil aux travaux de recherche sur la relation tique-original-climat dirigés par des chercheurs de l'Université Laval. Les résultats préliminaires de ce programme aux multiples volets sont diffusés dans le bulletin de liaison disponible à albipictus.com

Grippe aviaire

À la suite d'un épisode exceptionnel de mortalités causées par la grippe aviaire au printemps 2022, le Service canadien de la faune (SCF) anticipe une baisse des effectifs d'Eiders à duvet dans l'estuaire du Saint-Laurent en 2023, peut-être même au-delà. Pour ne pas précariser davantage la situation de l'espèce, le SCF a fait appel à la collaboration des chasseurs afin de diminuer, sur une base volontaire, leur récolte d'Eiders à duvet pour la saison 2022-2023. On leur demandait de s'abstenir de récolter des femelles eider ou des jeunes. Les femelles et les jeunes sont bruns tandis que les mâles sont blancs et noirs.

La FédéCP a été mise à contribution en aidant le SCF à diffuser cet important message auprès des chasseurs. Selon toute vraisemblance, le message a porté puisque plusieurs commentaires nous sont parvenus de la part de chasseurs qui entendaient respecter cette demande.





COMITÉS

COMITÉ OISEAUX MIGRATEURS

La rencontre annuelle du comité Oiseaux migrateurs s'est de nouveau tenue de façon virtuelle en 2022, ce qui n'a pas entravé le dynamisme du groupe. Mathieu Tétréault, biologiste au Service canadien de la faune, y a présenté quelques-uns des résultats des travaux d'inventaires et de suivis de populations qui ont pu se tenir malgré la suspension de certaines activités causée par la pandémie.

Des suivis sur la Bécasse d'Amérique et la Grue du Canada ont été accomplis. Le nombre de grues présentes au Québec continue de croître et selon l'étude en cours, cette augmentation régulière devrait se maintenir. Du côté de la bécasse, on note que l'utilisation d'émetteurs électroniques permet d'obtenir des informations inédites qui seront fort utiles pour la gestion future de cet oiseau. Les détails de l'ensemble des informations transmises par monsieur Tétréault sont disponibles sur le site internet de la FédéCP.

Une discussion a porté sur la présence accrue des guides de chasse au Québec, en particulier dans le cadre de la chasse à la sauvagine. La mainmise par ces derniers sur de nombreux terrains de chasse et la pression qu'ils provoquent sur les prix de location des terres interpellent

les participants. À ce sujet, les membres ont adopté une résolution demandant à la FédéCP d'étudier les avenues qui pourraient permettre un encadrement des guides de chasse à la sauvagine.

Monsieur Mathieu Vaillancourt, président de la Société d'aménagement et de conservation des oiseaux migrateurs de Montmagny (SACOMM), a expliqué que son organisation souhaite ajouter des lots à celui qu'elle exploite présentement dans la Zone d'interdiction de chasse de Montmagny. Les objectifs souhaités sont d'améliorer l'expérience de chasse, d'offrir plus de postes d'affût sur un plus grand secteur, d'augmenter le nombre de chasseurs présents sur le site et de prélever une plus grande quantité d'oisins durant la courte saison printanière. Par résolution, le comité a accepté de soutenir la SACOMM et de porter le dossier auprès du SCF.

Les membres ont aussi résolu de demander au SCF d'analyser la possibilité d'augmenter de 6 à 8 prises la limite quotidienne de canards pour le Québec. Le nombre de chasseurs a fortement diminué depuis quelques décennies alors que les populations se portent bien.

COMITÉ CHIENS DE CHASSE

Le comité Chiens de chasse a aussi tenu sa rencontre de manière virtuelle. Ce comité continue de travailler à améliorer les conditions de chasse avec des chiens.

Un des dossiers importants pour le comité est celui de la recherche de gibiers blessés avec des chiens de sang. À ce sujet, on a annoncé aux participants la mise sur pied par le Ministère d'un projet-pilote qui donnera suite aux demandes des dernières années de diverses organisations pour l'instauration de règles permettant la recherche d'un gros gibier blessé à l'aide d'un chien. Notons que ce projet-pilote a été rendu possible par l'intégration de différents articles de loi à ce sujet lors de la révision de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* en juin 2021. C'est à la lumière de ce projet-pilote, qui devrait s'étaler sur deux ans, qu'un règlement formel sera édicté au sujet de la recherche de gibiers avec des chiens.

Les participants ont aussi décidé de demander à la FédéCP d'accompagner le Club des bécassiers du Québec dans la préparation d'un dossier sur la réintroduction de la Perdrix grise qui sera soumis au MFFP pour avis. On explique qu'il y a des avantages à s'intéresser à la Perdrix grise. Les aménagements qui pourraient être réalisés pour augmenter les populations sont aussi propices à plusieurs autres espèces et à l'environnement en général. Le sujet sera abordé dans le cadre de la révision du plan de gestion du petit gibier.

Un intéressant dossier a été présenté au sujet d'une demande de reconnaissance des races rouge du Hanovre et de Bavière auprès du gouvernement fédéral. Une telle reconnaissance vise à protéger ces races en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Elle est essentielle pour assurer le développement de ces races au Québec.

Le Dr Jérôme Auger, vétérinaire et chirurgien au Centre Vétérinaire Rive-Sud à Brossard a offert une conférence portant sur les soins à apporter à un chien en cas de blessures. On retient que les soins à apporter pour la plupart des lésions sont somme toute assez simples à réaliser et qu'avec quelques outils et des produits d'usage courant, on peut agir efficacement en attendant de consulter un vétérinaire.

Les discussions sur la cohabitation entre les chasseurs de petit gibier avec chiens et les piégeurs ont continué de cheminer à la suite desquelles un projet-pilote sera implanté dans la réserve faunique Rouge-Matawin et la zec Batiscan-Neilson. En quelques mots, une carte des terrains de piégeages a été publiée en y indiquant si des pièges dangereux pour les chiens s'y trouvent. Les chasseurs peuvent consulter cette carte avant leur départ pour une sortie de chasse et choisir les secteurs les plus sécuritaires (voir la section *Partage du territoire* à la page 22).

On doit en terminant mentionner qu'une nouvelle réglementation du MAPAQ interdit la caudectomie chez les animaux domestiques, y compris chez les chiens de chasse malgré les interventions du comité et de la FédéCP auprès des fonctionnaires provinciaux.



RAYONNEMENT ET MISE EN VALEUR



LANCEMENT DE LA FORMATION PÊCHE EN LIGNE AVEC CYRIL

Le 8 juin, une formation virtuelle de pêche entièrement gratuite a été lancée. La formation est dirigée par Cyril Chauquet et s'adresse principalement aux jeunes de 12 à 18 ans. En six courtes vidéos, Cyril présente les bases de la pêche, soit l'anatomie et l'habitat du poisson, le matériel de pêche, les techniques, la réglementation ainsi que la sécurité et l'éthique du pêcheur. Chaque module se termine avec des questions de révision. À la fin de la formation, les participants reçoivent un certificat de réussite émis par la FédéCP.

Lancée un peu plus tard en saison que prévu, la formation a attiré 514 participants au cours de l'été.

PREMIÈRE ÉDITION DES DRAGONS DE LA RELÈVE

Dans l'objectif de promouvoir l'organisation de nouvelles activités de chasse et de pêche pour la relève, principalement à la suite des difficultés engendrées par la pandémie, la FédéCP a mis sur pied le programme de bourses des Dragons de la relève. Membres et non-membres pouvaient participer en soumettant un nouveau projet destiné à la relève en chasse et pêche. Trois finalistes ont été retenus pour présenter leur projet devant les Dragons, c'est-à-dire des bénévoles d'expérience, lors du congrès annuel de la FédéCP. Les Dragons ont ensuite voté pour le projet dans lequel ils choisissaient d'investir le grand prix de 5000\$. Les deux autres finalistes ont reçu une bourse de 2000\$.

Pour cette première édition, une quinzaine de demandes ont été soumises, autant par des organismes membres que par des organismes provenant de l'extérieur de notre réseau. Les trois finalistes retenus étaient : l'Association des Chasseurs Pêcheurs Manic-Outardes, le Mouvement Kanamouche et l'Association de chasse et de pêche de Nominique. C'est finalement l'Association des Chasseurs Pêcheurs Manic-Outardes qui a remporté le grand prix avec son projet Jeunes ambassadeurs.

CAMPAGNE MÉDIAS SOCIAUX SUR LA FORMATION

Une campagne numérique visant à promouvoir la chasse auprès de nouveaux adeptes a été diffusée sur une période de cinq semaines en février et mars 2022. Les messages étaient principalement constitués d'invitations au partage, que ce soit des anecdotes, des souvenirs ou des raisons d'aimer la chasse. Des concours avec des prix de la Sépaq et de SAIL ont aussi servi à faire circuler la campagne et à recueillir des adresses courriel de potentiels adeptes de chasse.

Les visuels étaient une adaptation de la campagne 2020, qui avait obtenu un bon succès. Ils étaient diffusés sur les médias sociaux et sur les réseaux de recherche (Google).

Les publicités dirigeaient le public vers une page d'atterrissage qui informait des démarches pour devenir chasseur. Au total, plus de 40 000 personnes ont visité cette page pendant la campagne.

ZONE CHASSE – SUITE DES TRAVAUX DE MISE À JOUR

Les travaux de mise à jour entamés en 2021 se sont poursuivis comme prévu en 2022. Outre l'optimisation de la navigation, plusieurs outils ont été ajoutés, dont une carte des territoires structurés pour faciliter la recherche d'un lieu de chasse et la liste des bouchers certifiés Chasseurs généreux.

Plusieurs liens vers des outils web ont été ajoutés pour bonifier le contenu lorsque l'utilisateur a une connexion Internet : carte Forêt ouverte, achat de permis en ligne, blogue de la FédéCP, etc. Finalement, les textes dans la section Réglementation ont été révisés et allégés pour rendre la lecture moins ardue. Le lancement officiel devrait se faire au printemps 2023.

CHASSEURS GÉNÉREUX

La FédéCP, en collaboration avec Les Banques alimentaires du Québec, est heureuse du succès de la 7^e saison du programme Chasseurs généreux. L'année 2022 s'est conclue avec un total de 7 850 livres de viande de gibier qui ont été données par plus de 1 000 chasseurs. Cette récolte représente près de 50 000 portions qui ont été distribuées à travers la province par les organismes membres des Banques alimentaires du Québec.

Pour une deuxième année consécutive, la Sépaq s'est jointe au programme Chasseurs généreux pour offrir un grand prix. Parmi tous les chasseurs participants qui ont fait don d'une partie de leur récolte de gibier, c'est monsieur Réal Morissette de Rimouski au Bas-Saint-Laurent qui a remporté un chèque-cadeau d'une valeur de 2 000\$ applicable sur les tous les séjours ou produits de la Sépaq. Chasseur chevronné depuis 45 ans, monsieur Morissette en était à sa cinquième participation au programme Chasseurs généreux.





ÉVÉNEMENTS

Congrès en ligne

Pour une deuxième année consécutive, le congrès annuel a dû se tenir en ligne. La formule retenue a été d'étaler les activités habituellement prévues à l'horaire sur plusieurs jours.

Les conférences, la présentation des Dragons de la relève et l'annonce des récipiendaires de reconnaissances ont eu lieu le samedi matin alors que deux conférences se sont tenues en semaine. Une première concernait une nouvelle application d'identification des poissons présentée par un biologiste du Ministère, Yves Paradis, et une deuxième, sur la survie en forêt, a été présentée par l'organisme Les Primitifs.

La fatigue pandémique pour les activités en ligne s'est fait sentir pendant les présentations en direct qui ont attiré entre 100 et 200 personnes. Toutefois, la publication en ligne par la suite a généré de l'intérêt puisque les vidéos ont cumulé plus de 1500 vues.

Première édition du Rendez-vous Chasse, Pêche et Piégeage

Du 26 au 28 août dernier, s'est tenu la toute première édition du Rendez-vous Chasse, Pêche et Piégeage à la Base plein air de Sainte-Foy. Cet événement est une initiative de la Fédération des pourvoiries du Québec, de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique, de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs et de la FédéCP.

L'objectif était de rassembler les amateurs de chasse et de pêche et de leur faire vivre des expériences, comme le lancer à la mouche ou la recherche avec chien de sang, en plein air.

L'événement s'est avéré avoir un grand potentiel de développement, mais les résultats ont été décevants en ce qui concerne l'achalandage. Des problèmes logistiques lors de la planification ont limité les actions de promotion du Rendez-vous.

Fauniquement femme Latulippe

Après une pause de 2 ans, la 22^e édition du séjour d'initiation à la chasse et à la pêche Fauniquement femme Latulippe a finalement eu lieu les 8, 9 et 10 juillet derniers à la pourvoirie de la Seigneurie du Triton, en Mauricie.

Sourires, fierté et dépassement de soi ont marqué le week-end des 30 participantes. Encadrées par cinq monitrices bénévoles, elles ont appris les bases du tir à l'arc et à l'arme à feu, de la pêche au lancer léger et à la mouche ainsi que du maniement d'embarcations à moteur.

Seul bémol, le train ayant été annulé, c'est plutôt le covoiturage qui a dû être retenu comme moyen de transport. Malgré tout, les participantes ont retiré de précieux apprentissages de leur week-end.



DIFFUSION WEB

Infolettre

La mise en place d'un nouveau système d'envoi d'infolettres en mai 2022 a été très bénéfique. Le taux d'ouverture s'est largement amélioré en passant de 18% l'année précédente à 32,8% en 2022. Le nombre d'abonnés a augmenté à 118 000.

Réseaux sociaux

La page Facebook de la FédéCP a gagné 2500 nouveaux abonnés pour un total de 29 000.

Les publications les plus populaires ont été la nouvelle publicité vidéo de Chasseurs généreux, la formation Pêche en ligne avec Cyril et les annonces du concours dans le cadre de la campagne d'image de la chasse. Ces publications ont respectivement atteint 77 000, 61 000 et 58 000 personnes.

Du côté d'Instagram, la page a été réactivée après une longue période d'inactivité. Plus de 200 abonnés se sont ajoutés au compte pour un total de 1 844.

Blogue

Au cours de l'année, 11 nouveaux articles de blogue ont été publiés. En moyenne, chaque article a été consulté par 900 lecteurs. On observe une baisse du nombre moyen de lecteurs, ce qui peut être expliqué par l'utilisation moins systématique des médias sociaux pour faire la promotion des articles.

Les publications les plus populaires ont été le portrait faunique du pékan et les trucs et astuces de pêche blanche sur le choix d'un emplacement et sur la technique de jig.

La promotion des contenus moins récents, mais toujours pertinents, s'est poursuivie au travers des infolettres. Le blogue attire en moyenne 6 500 visiteurs chaque mois.

Médiathèque

Pour l'année complète, le nombre de vues sur la chaîne YouTube a été de 120 000 (comparé à 126 000 en 2021) et le nombre d'heures de visionnement a été de 6 500, une diminution de 1 500 par rapport à l'année précédente. Moins de nouvelles vidéos ont été publiées, ce qui explique la baisse des statistiques de visionnement. La vidéo d'éviscération et de mise en quartiers de l'original demeure sans conteste la plus populaire avec 17 000 visionnements au cours de l'année.



MEMBRES

SOUTIEN AUX MEMBRES

Première édition des Rendez-vous bénévoles

Les Rendez-vous bénévoles sont une série d'ateliers pratiques visant à appuyer les bénévoles dans leur implication faunique. C'est un nouveau projet mis en place à la demande de nos membres qui ont mentionné avoir besoin d'outils, de conseils et d'un lieu pour échanger avec d'autres bénévoles.

La première édition s'est tenue en mode virtuel le 12 avril 2022 dans le cadre du congrès annuel de la Fédération. Le thème de cet atelier de partage était le recrutement et la rétention des bénévoles. Cet atelier était animé par un bénévole dévoué et d'expérience, monsieur Jacques Cormier, président de l'Association chasse et pêche de Val-d'Or. Les participants ont grandement apprécié la formule; leurs commentaires ont été très positifs. Cette édition sera la base pour lancer une série de Rendez-vous en 2023.

Lancement des infolettres régionales

Les infolettres régionales de la Fédération ont été développées pour répondre à des besoins soulignés par nos membres lors du sondage réalisé en 2021 (Projet Motivation). Elles ont pour objectif de partager l'information locale et régionale, d'améliorer la cohésion des communautés et de promouvoir et valoriser le bénévolat en milieu faunique en y faisant rayonner les bénévoles, leurs associations ainsi que leurs actions. La première édition a été envoyée en mai. Le taux d'ouverture moyen Lors du 2^e envoi, à l'automne, le taux d'ouverture moyen a augmenté à 48 %, lors de l'envoi d'automne, ce qui est pratiquement le double du taux d'ouverture moyen pour les infolettres envoyées par des organismes à but non lucratif.

Série de capsules vidéo « Portrait de bénévole »

Par la réalisation de capsules vidéo de type « portrait de bénévole », la Fédération met en valeur le bénévolat en milieu faunique sous toutes les formes que prend cette implication. Chaque portrait présente un bénévole qui parle de ses valeurs et de ses motivations à faire du bénévolat dans le domaine de la chasse et de la pêche.

Outre la reconnaissance de ces précieux bénévoles, les capsules ont pour objectif d'inspirer d'autres chasseurs, pêcheurs et adeptes de plein air à s'impliquer à leur tour au sein des organismes qui oeuvrent pour le bien-être de nos milieux fauniques ou dans le développement de la relève dans la pratique des loisirs de chasse et pêche.

Une série de huit capsules vidéo ont été produites en 2022, dont quatre ont été diffusées dans les derniers mois de cette même année. Ces vidéos ont récolté jusqu'à maintenant plus de 1000 vues. La diffusion se poursuit en début d'année 2023.

LES MEMBRES INDIVIDUELS

Les Assurances Boyer Tessier ont ajouté aux avantages déjà offerts un programme exclusif pour les membres de la FédécP. L'abonnement au magazine Aventure Chasse Pêche a été renouvelé. Les avantages existants demeurent, c'est-à-dire l'abonnement à Sentier Chasse-Pêche, les assurances ainsi que les rabais chez divers partenaires. En tout, 569 nouveaux membres ont adhéré à la FédécP en 2022.

LES ORGANISATIONS MEMBRES

À la fin de l'année 2022, la Fédération compte 275 organisations membres. Au cours de l'année, 22 organismes se sont ajoutés, soit 5 membres associatifs et 17 membres partenaires.

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES

MONITEUR NATIONAL 2022

Rodolphe La Salle | *Outaouais*

Plusieurs le connaissent comme le président de la régionale de la FédéCP – Outaouais, mais il est aussi moniteur depuis plus de 30 ans.

Il a commencé par donner les cours de maniement d'armes à feu et d'initiation à la chasse à l'arme à feu, puis en 2007 et 2008, il a reçu la formation pour donner les cours d'initiation à la chasse à l'arc et arbalète, ainsi que celui sur la chasse au dindon sauvage. Déjà en 1997, il recevait le titre de moniteur régional en reconnaissance pour sa contribution à la formation de la relève à la chasse. Malgré une autre année de pandémie en 2021, Rodolphe s'est démarqué en donnant plusieurs cours.

Son implication a dépassé largement les formations : il a entre autres été un des acteurs clés de la relocalisation du dindon sauvage au début des années 2000. Il a accompli la majorité de son bénévolat auprès de l'Association des membres actifs d'la GAP et de la FédéCP régionale de l'Outaouais. Actuellement, il est aussi vice-président du CA provincial de la FédéCP.

Rodolphe est avant tout un passionné de la nature et un boute-en-train qui apprécie la camaraderie lors des moments passés en forêt. Félicitations à Rodolphe pour son parcours.

MONITEURS RÉGIONAUX

Martin Bourgie | *Outaouais*

Paul Legendre | *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

Frédéric Aubin | *Chaudière-Appalaches*

MEMBRE HONORAIRE

*Société des établissements de plein air
du Québec (Sépaq)*

La FédéCP a décerné le titre de membre honoraire à un précieux partenaire de longue date. La mission de la Sépaq, qui comprend entre autres de connecter les gens à la nature, est complémentaire aux activités de chasse et pêche de la Fédération. En proposant des services adaptés et évolutifs à la clientèle des amateurs de chasse et pêche, la Sépaq stimule

la relève et contribue à sa rétention. En accordant une grande importance à la conservation de ses territoires et de la biodiversité, la Sépaq s'inscrit dans une démarche visant la pérennité des activités fauniques qui s'accorde avec la vision de la FédéCP.

RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Club de tir La Jolie Tuque | Mauricie

Le club de tir, situé à La Tuque, est membre de la FédéCP depuis 1994, année où a été mis en place le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu. Par la suite, tous les cours de chasse et de maniement d'armes y ont été offerts. Mais au-delà de ces cours, le Club offre toutes sortes d'activités complémentaires aux chasseurs et aux tireurs sportifs :

- Technique de tir
- Rechargement de cartouche
- Conférences sur des activités de chasse et de pêche
- Championnat régional de tir
- Exposition d'armes à feu
- Porte ouverte avec clinique d'ajustement et de tir

À l'aide des bourses Relève de la fondation Héritage faune, le Club a dispensé de nombreuses activités d'initiation, par exemple à la chasse à la sauvagine, au petit gibier et au loup, ou encore à la pêche à la mouche et au montage de mouche.

Pour se développer, le Club de tir La Jolie Tuque s'est allié de partenaires comme le Festival de chasse de La Tuque et l'École forestière de La Tuque. Ce dernier partenariat mènera à la réalisation d'un terrain de tir d'envergure par les étudiants du programme de conduite de machinerie lourde.

Les bénévoles à l'origine de cette longue liste d'activités sont des atouts précieux pour notre sport. Merci à chacun des bénévoles qui contribue à la vitalité du Club de tir La Jolie Tuque.

MÉRITAS

Michel Lalancette | *Capitale-Nationale*